

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Pascal BROCHARD, M. Olivier LE GUYADER, M. Pascal BINET, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, Mme Jacqueline BLAIN, M. Cyril DROUIN, Mme Judith MONTAUBAN, M. Antoine SANTOS, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS: Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE

Date de la convocation : 08/01/2024

M. Patrick PERDRIAU est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2024-01/03

OBJET : AUTORISATION DE DEPENSE AVANT VOTE DU BUDGET – MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CREATION DE LA MEDIATHEQUE

Madame Sonia LAUTRU, adjointe en charge des finances, expose :

Le budget 2023 prévoyait une somme pour le paiement des premières factures relatives à la maîtrise d'œuvre du projet de médiathèque. Les restes à réaliser ne permettront pas de payer les factures qui arriveront avant le vote du budget 2024.

Pour permettre les règlements de ces prestations, Madame le Maire sollicite le vote des crédits correspondants, à savoir, 107 000 € au compte 203 – opération 500 du budget principal (14600) avant vote du budget primitif 2024

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident de voter les crédits avant vote du budget et d'autoriser Madame le Maire à mandater des dépenses d'investissement imputables à l'opération et article comptable suivants :

OPERATION	ARTICLES	DESIGNATION	MONTANT TTC
500-Pâtimoine Bâti	203	Frais d'études	107 000.00 €

Les sommes correspondantes seront, bien entendu, intégrées dans le budget primitif 2024.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance
Patrick PERDRIAU

LE MAIRE,
Émilie DUPREY

